



BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

Option montage et post-production

Le technicien supérieur en audiovisuel option «Montage et Postproduction» a la charge de concevoir, mettre en oeuvre, mettre en forme, réaliser le montage et la postproduction d'une oeuvre ou d'un produit audiovisuel. Le monteur, en étroite collaboration avec le réalisateur, le directeur artistique, intervient dans la réalisation d'un produit audiovisuel pour assembler les images et le son, dans le respect du scénario. Le paysage audiovisuel étant très diversifié, le technicien peut intervenir dans divers secteurs d'activité tels la production audiovisuelle, les prestataires de services (production et postproduction, communication, événementiel), les diffuseurs (chaîne de télévision généraliste, thématique, nationale, régionale, locale, «Web Tv»...).

■ Accès à la formation

Ce BTS est accessible après un bac général, un bac technologique STI2D, STMG, STD2A ou un bac professionnel.

■ Attendus Parcoursup

- S'intéresser aux métiers de l'image et du son pour gérer des productions, exploiter des équipements ou mettre en oeuvre des techniques de montage et de post-production
- Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement
- Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de tests, de simulations, de réalisations
- Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)
- Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en oeuvre de projet
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

■ Périodes de formation en entreprise

La durée du stage est de 8 à 12 semaines à temps plein. Le stage est organisé à partir de la fin de la première année. Il est souhaitable qu'il soit aménagé en plusieurs périodes.

8 à 12 semaines de stage

■ Métiers accessibles

- Monteur
- Assistant monteur
- Assistant truquiste / Infographiste
- Vidéographe
- Monteur postproduction
- Assistant monteur postproduction

■ Disciplines enseignées et horaires

	1 ^{re} année	2 ^e année
Culture audiovisuelle et artistique	8h	8h
Anglais	1h30	1h30
Sciences physiques	4h	4h
Économie et gestion	1h30	1h30
Technologie des équipements supports	5h	5h
Technique de mise en oeuvre	11h	11h

Enseignements facultatifs

Langue vivante 2	2h	2h
------------------	----	----

■ Poursuites d'études

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant il est possible de poursuivre en écoles spécialisées, accessibles sur concours, ou en licence professionnelle techniques du son et de l'image.

Exemples de formations :

- Licence mention cinéma et audiovisuel
- Licence pro mention communication et valorisation de la création artistique
- Licence pro mention techniques du son et de l'image
- Diplôme de l'École nationale supérieure Louis-Lumière spécialité cinéma
- Diplôme de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialité montage



BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

Option Gestion de production

L'objectif de ce BTS est de former un assistant ou chargé de production qui contribue à la mise en place et au suivi administratif, juridique et financier d'un projet. Présent à toutes les étapes d'une réalisation audiovisuelle, il est indispensable lors de la mise en place du projet et de son suivi, car il chiffre le coût prévisionnel (gestion des moyens matériels, humains et financiers) et établit les contrats.

Au cours de sa formation, l'élève apprend à mettre en place les moyens nécessaires à la production : plans de travail, planification, organisation logistique (déplacements, hébergement, restauration, sécurité des lieux, autorisations).

Il est capable de préparer les éléments nécessaires à la promotion, la diffusion ou la livraison d'un produit et d'en suivre toute l'exploitation (réseaux de distribution, produits dérivés, droits d'auteurs, archivage). Il apprend à respecter une enveloppe budgétaire d'un projet

■ Accès à la formation

Ce BTS est accessible après un bac général, un bac technologique STI2D, STMG, STD2A ou un bac professionnel.

■ Attendus Parcoursup

- S'intéresser aux métiers de l'audiovisuel dans leur globalité pour gérer des productions
- Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en oeuvre de projets
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
- Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement, pour le comprendre et en respecter les règles de fonctionnement
- Disposer de compétences en matière de recherche documentaire et d'appétences pour le droit (suivi de contrats) et la comptabilité (suivi budgétaire de projets)
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

■ Périodes de formation en entreprise

La durée du stage est de 8 à 12 semaines à temps plein. Le stage est organisé à partir de la fin de la première année. Il est souhaitable qu'il soit aménagé en plusieurs périodes.

8 à 12 semaines de stage

■ Métiers accessibles

- Assistant de production
- Attaché ou adjoint de production
- Responsable de planning
- Régisseur
- Adjoint de chef d'atelier de production ou de chargé de production

■ Disciplines enseignées et horaires

	1 ^{re} année	2 ^e année
Culture audiovisuelle et artistique	8h	8h
Anglais	3h	3h
Économie et gestion	5h	5h
Technologie des équipements supports	4h	4h
Technique de mise en œuvre	11h	11h
Enseignements facultatifs		
Langue vivante 2	2h	2h

■ Poursuites d'études

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant il est possible de poursuivre en écoles spécialisées, accessibles sur concours, ou en licence professionnelle techniques du son et de l'image.

Exemples de formations :

- Licence mention cinéma et audiovisuel
- Licence pro mention communication et valorisation de la création artistique
- Licence pro mention techniques du son et de l'image
- Diplôme de l'École nationale supérieure Louis-Lumière spécialité cinéma
- Diplôme de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialité production